

N°2021-06/45B

**Objet : MARCHÉ DE FOURNITURE DE GAZ NATUREL POUR LA PISCINE INTERCOMMUNALE :
FIN DE CONTRAT GAZ DE BORDEAUX.**

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	10
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	10		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT.

Date de convocation : 23 juin 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

Un marché de fourniture de Gaz Naturel pour l'espace Aquasud à Saint-Cyprien a été attribué à l'entreprise GAZ DE BORDEAUX (marché n°2019 05 07 M et Délibération n°2019-05/19B) pour une durée de 42 mois à compter du 1^{er} juillet 2019, pour un montant de 151 219,85 € T.T.C ;

En raison de la décision de la Communauté de Communes Sud Roussillon de mettre en place un Contrat de Performance Energétique à la piscine intercommunale Espace Aquasud, il est proposé de mettre fin à ce contrat, pour un motif d'intérêt général, à compter du 31/12/2021.

EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **DECIDE** de mettre fin à ce contrat, pour un motif d'intérêt général, à compter du 31/12/2021.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20210630-2021-06-45B-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021